

**COMMUNAUTE  
DE COMMUNES  
DU PAYS DE  
SAINT-YRIEIX**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
DE COMMUNAUTE n°2020-055**

L'an deux mille vingt, le 12 février à 18 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BOISSERIE.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 6 février 2020

**Nombre de délégués :**

en exercice : 31

présents : 27

votants : 28

**PRESENTS :** M. Pierre VERGNOLLE, Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Francis LATRONCHE, M. Pierre-Louis PUYGRENIER, M. Michel ANDRIEUX, M. Francis DELORT, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Hugues AUVILLE, M. Hervé FORESTIER, M. Pierre ROUX, M. Gilles DELANGE, Mme Marie-Françoise DUVERGER, Mme Monique PLAZZI, M. André DUBOIS, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Annie ARNAUD, Mme Valérie Isabelle BONIN, M. Edmond LAGORCE et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

**OBJET :**

Décisions prises en application de l'Article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

**ABSENTS Excusés :** Mme Justine McCOMISH LORAIN, M. Pierre MILLET LACOMBE, Mme Maryline VERGNE, et Mme Sylvie COLETTE.

Pierre MILLET LACOMBE donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY

**SECRETAIRE :** Michel ANDRIEUX

**Rapporteur :** P. VERGNOLLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

Monsieur le Président informe le Conseil de Communauté des Décisions suivantes :

- 2019-133 : Cinéma AREVI – Contrat assistance logiciel + gestion des abonnés – du 6 décembre 2019 au 5 décembre 2020.
- 2019-134 : Restauration ensemble de Marcognac – relevés topographiques et architecturaux.
- 2019-135 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Aline BEAUSSAVIE.
- 2019-136 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Neriman DEMIRBAS.
- 2019-137 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Maria FERREIRA LOURENCO.
- 2019-138 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Françoise FROIDEFOND.
- 2019-139 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Georgette MEYZIE.
- 2019-140 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Benjamin OZIER.
- 2019-141 : Construction d'ateliers-relais – Attribution des marchés de travaux
- 2019-142 : Protocole d'accord valant transaction, désistement d'instance et d'action avec Madame Christine SOLELHAC.
- 2020-001 : cinéma AREVI – Festival AFCAE/Télérama 2020 – du 15 au 21 janvier 2020.
- 2020-002 : Marché d'assurance – lot n°1 : dommages aux biens et annexes – Avenant technique n°5.

Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20200212-DC2020540075-  
DE  
Date de télétransmission : 17/02/2020  
Date de réception préfecture : 17/02/2020

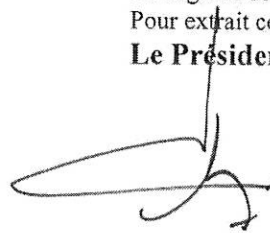
Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Affichage le **17 FEV. 2020**

- 2020-003 : Convention de mise à disposition de locaux à la CFDT pour l'année 2020.
- 2020-004 : Convention de mise à disposition de locaux avec l'Association « Chalard Initiative » pour l'année 2020.
- 2020-005 : Convention de mise à disposition de locaux avec l'Association RESPIR pour l'année 2020.
- 2020-006 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur et Madame Claude et Ginette CAILLAUD.
- 2020-007 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Ophélie ANDRIEUX.
- 2020-008 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur François BRICHE.
- 2020-009 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur André CHABROL.
- 2020-010 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Anita SOLER.
- 2020-011 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Anna CHARENTON.
- 2020-012 : convention d'occupation précaire du restaurant du marché aux bestiaux de Bourdelas avec Monsieur Hervé GRENIER pour l'année 2020.
- 2020-013 : Travaux d'aménagement d'un sentier pédestre à Saint-Eloy-les-Tuileries.

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifiée conforme,  
**Le Président**



**D. BOISSERIE**

Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20200212-DC2020540075-  
DE  
Date de télétransmission : 17/02/2020  
Date de réception préfecture : 17/02/2020

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.